

RCS : CHALON SUR SAONE

Code greffe : 7102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CHALON SUR SAONE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-C)

Numéro de gestion : 2010 B 00024

Numéro SIREN : 519 585 137

Nom ou dénomination : CHALONDIS

Ce dépôt a été enregistré le 26/04/2018 sous le numéro de dépôt 1359

ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

COPIE CERTIFIEE CONFORME**Bilan consolidé**

ACTIF	Montant Brut	Dépréciation	30/09/2017	30/09/2016
Ecart d'acquisition I	22 372 738	1 293 701	21 079 037	12 937 012
Capital souscrit non appelé II				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets, droits similaires	113 449	103 614	9 835	6 409
Fonds commercial	3 631 295		3 631 295	13 526 295
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances, acomptes immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	389 477		389 477	389 477
Constructions	14 020 399	11 254 874	2 765 525	2 859 919
Installations techniques, matériel, outillage	3 805 386	3 235 597	569 789	704 961
Autres immobilisations corporelles	858 855	591 766	267 089	248 699
Immobilisations en cours	23 228		23 228	3 625
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Titres de participations				
Actifs nets en cours de cession				
Participations par mise en équivalence				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	1 417 269		1 417 269	1 409 422
Prêts	30 941		30 941	48 099
Autres immobilisations financières	106 522		106 522	102 931
TOTAL III	24 396 821	15 185 851	9 210 970	19 299 837
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	7 677		7 677	7 195
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	6 451 923		6 451 923	6 713 871
Avances et acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	467 855	31 196	436 659	188 754
Actifs d'impôts différés	304 581		304 581	247 337
Autres créances	3 616 576		3 616 576	3 169 801
Capital souscrit, appelé et non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Disponibilités	1 118 311		1 118 311	711 240
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	317 046		317 046	426 814
Liaison entité de gestion				
Liaison Titres				
Liaison Bilan				
TOTAL IV	12 283 969	31 196	12 252 773	11 465 012
Charges à répartir sur plusieurs exercices V				
Prime de remboursement des obligations VI				
Ecart de conversion actif VII				
Ecart d'arrondi actif VIII				-2
TOTAL GENERAL (I à VIII)	59 053 528	16 510 748	42 542 780	43 701 859

Bilan consolidé

PASSIF	30/09/2017	30/09/2016
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	40 000	40 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation		
Ecarts de réévaluation groupe		
Réserve légale	4 000	4 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	4 974 031	3 261 605
Réserve du groupe	-1 070 142	-255 552
Ecarts de conversion groupe		
Report à nouveau		
RESULTAT GROUPE	640 988	897 836
Subventions d'investissements		
Amortissement dérogatoires		
Autres provisions réglementées		
Titres en autocontrôle		
TOTAL I	4 588 877	3 947 889
INTERETS MINORITAIRES		
Intérêts hors groupe	47 832	95 131
Ecarts de conversion hors groupe		
Résultat hors groupe	6 501	6 062
TOTAL II	54 333	101 193
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL III		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour acquisitions de titres		
Provisions pour risques	40 000	173 003
Provisions pour charges	365 390	267 174
Provisions pour passif d'impôt différé		30 232
TOTAL IV	405 390	470 409
DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	23 580 110	26 197 467
Concours bancaires courants	4 362 968	3 912 681
Emprunts en crédit bail	65 573	116 881
Emprunts et dettes financières divers	18 080	18 079
Passif nets en cours de cession		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		1 380
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 777 916	5 975 634
Dettes fiscales et sociales	2 999 843	2 517 791
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	129 403	18 085
Autres dettes	559 492	378 128
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	792	46 241
TOTAL V	37 494 177	39 182 367
Ecarts de conversion passif	VI	
Ecart arrondi passif	VII	
TOTAL GENERAL (I à VII)	42 542 780	43 701 859

Compte de résultat consolidé

COMPTE DE RESULTAT première partie	30/09/2017	30/09/2016
Ventes de marchandises	71 141 142	70 478 463
Rabais, remises, ristournes	-1 064 845	-1 107 395
VENTES MAGASIN	70 076 297	69 371 068
Achats de marchandises	56 281 023	56 167 285
Stock Initial de marchandises	6 713 871	6 179 416
Stock Final de marchandises	-6 451 923	-6 713 871
Retrocessions de marchandises		
Variation provision sur stock	31 196	
PRIX D'ACHAT MARCHANDISES VENDUES	56 574 167	55 632 830
MARGE SUR ACHATS	13 502 130	13 738 238
Redevance Centrale	1 479 763	1 321 111
Transports et frais sur achats	31 226	28 186
Emballages	-227	-135
Variation de stock d'emballages	-482	1 658
MARGE BRUTE	11 991 850	12 387 418
Ristournes sur achats	1 015 749	917 505
Participations publicitaires	1 517 157	1 225 862
RISTOURNES - PARTICIPATIONS PUBLICITAIRES	2 532 906	2 143 367
MARGE COMMERCIALE	14 524 756	14 530 785
Autres achats	1 201 119	1 191 628
Charges externes sur investissements	437 043	450 261
Autres charges externes	1 529 087	1 541 824
Publicité	680 291	706 933
Personnel extérieur	36 097	24 290
Salaires et appointements	5 447 617	5 338 660
Charges sociales et fiscales sur salaires	1 863 907	1 897 052
Autres impôts et taxes	1 145 910	1 111 868
Autres charges de gestion courante	43 052	18 448
Dotations aux amortissements	637 625	666 624
Dotations aux provisions d'exploitation	98 216	17 819
Reprises sur amortissements et provisions	-17 819	-55 494
Transferts de charges		
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	13 102 145	12 909 913
Autres produits	1 290 099	1 090 026
AUTRES PRODUITS	1 290 099	1 090 026
RESULTAT D'EXPLOITATION	2 712 710	2 710 898

Compte de résultat consolidé

COMPTE DE RESULTAT deuxième partie	30/09/2017	30/09/2016
Produits financiers	10 332	4 989
Charges financières s/emprunts	392 903	371 460
Autres charges financières	47 754	42 381
RESULTAT FINANCIER	-430 325	-408 852
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	2 282 385	2 302 046
Produits exceptionnels	244 545	253 400
Charges exceptionnelles	132 774	204 539
RESULTAT EXCEPTIONNEL	111 771	48 861
Impôts dus sur les bénéfices	540 441	452 979
Impôts différés sur les bénéfices	-87 475	32 766
RESULTAT DES SOCIETES INTEGREES	1 941 190	1 865 162
Résultat des sociétés mises en équivalence		
Dotations aux amortissements des écarts acquisitions	1 293 701	961 264
RESULTAT D'ENSEMBLE CONSOLIDE	647 489	903 898
RESULTAT GROUPE	640 988	897 836
RESULTAT HORS GROUPE	6 501	6 062
Résultat par action	161,87225	225,97450
Résultat dilué par action	161,87225	225,97450
Résultat par action avant dot. aux amortissements des écarts d'acquisitions	485,29750	466,29050

REGLES ET METHODES COMPTABLES

1. FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

Une opération de confusion de patrimoine de l'EURL De l'Horizon dans la SAS Chalondis a été réalisée en date du 1^{er} octobre 2016. Cette restructuration juridique n'a eu aucun effet sur les comptes consolidés arrêtés au 30 septembre 2017.

La société SAS Chalondis a remboursé par anticipation, pour un montant inférieur, le crédit vendeur souscrit pour financer l'acquisition des titres de la société SAS Chalon Immo. Ce montant de 405 K€, imputé sur la valeur des titres dans les comptes sociaux, a réduit d'autant l'écart d'acquisition constaté initialement sur l'acquisition de la SAS Chalon Immo.

Enfin, la société SAS Chalondis a inauguré un Drive en juin 2017.

2. PRINCIPES ET METHODES DE CONSOLIDATION

2.1 Référentiel comptable

Les comptes consolidés du Groupe sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur en France. Il a été fait application du règlement CRC 99-02 du 29/04/1999 relatif aux comptes consolidés des sociétés commerciales.

2.2 Règles de présentation

Les états financiers consolidés sont présentés en euros.

Les comptes consolidés du groupe ont été établis selon le principe du coût historique.

2.3 Changement de méthode

Les méthodes comptables appliquées par le Groupe dans les états financiers consolidés sont identiques à celles utilisées dans les états financiers consolidés de l'exercice clos le 30 septembre 2016.

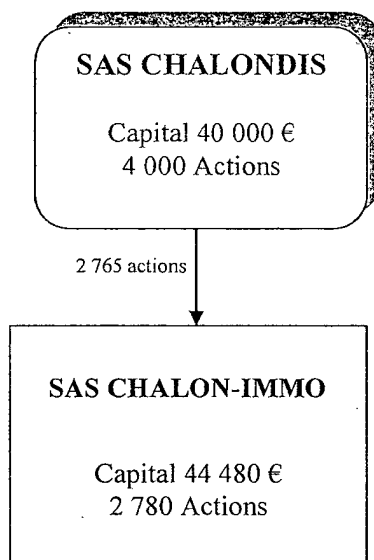
Aucun changement notable de méthodes et règles d'évaluation ou de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice, à l'exception du fonds de commerce qui a été reclassé en écart d'acquisition conformément au règlement ANC n°2015-06, relatif à l'inscription à l'actif des parts de marché acquises lors d'un regroupement d'entreprises.

2.4 Date de Clôture

Toutes les sociétés consolidées ont établi des comptes sociaux d'une durée de douze mois arrêtés au 30 septembre 2017.

3. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

3.1 Organigramme



3.2 Entreprises incluses dans le périmètre de consolidation

Les sociétés dans lesquelles le groupe exerce, directement ou indirectement, un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale.

La consolidation du groupe CHALONDIS comprend les comptes des sociétés suivantes :

Sociétés	Siège social	SIRET	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode de consolidation
SAS CHALONDIS	ZI Nord 71100 Chalon sur Saône	51958513700010	100.00	100.00	Société Mère
SAS CHALON-IMMO	ZI Nord 71100 Chalon sur Saône	38093793800013	99.46	99.46	Intégration globale

3.3 Variations de périmètre et des pourcentages d'intérêts

Il n'y a eu aucune variation de périmètre au cours de la période. Dans le cadre de l'opération de Transmission Universelle de Patrimoine (TUP), la SAS Chalondis a récupéré l'ensemble des actifs et passifs de la SAS De l'Horizon, filiale qui était détenue à 100% jusqu'au 30 septembre 2016. Cette restructuration juridique n'a eu aucun impact sur les comptes consolidés à fin septembre 2017.

3.4 Liste des entreprises non consolidées

Sociétés	Siège social	% de contrôle
SOCARA	6 rue du Marais 38280 Villette d'Anthon	2.98
SOFILEC RHONE ALPES	ZAC Chesnes la Noirée 75 avenue des Arrivaux 38070 St Quentin Fallavier	3.40
SCI APRAL	ZAC Chesnes la Noirée 75 avenue des Arrivaux 38070 St Quentin Fallavier	2.44
SCI ISSYLEC RHONE-ALPES	ZAC Chesnes la Noirée 75 avenue des Arrivaux 38070 St Quentin Fallavier	2.62

Ces sociétés n'entrent pas dans le périmètre de consolidation car la prise de décision ne se fait pas en fonction du pourcentage de détention dans le capital mais selon le principe 1 magasin = 1 voix. De plus, le résultat des centrales est enregistré en cours d'exercice en redevance dans les sociétés.

4. METHODES ET REGLES D'EVALUATION

4.1 Utilisation d'estimations

L'établissement des états financiers consolidés nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses pour l'évaluation de certains actifs et passifs, de produits et charges ainsi que d'engagements mentionnés en annexe. Ces estimations et hypothèses sont établies sur la base d'informations connues à la date d'établissement des comptes.

4.2 Écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition correspondent à la différence, lors de l'entrée dans le périmètre de consolidation, entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part acquise dans les justes valeurs des actifs et passifs à la date d'acquisition.

Les écarts d'acquisition positifs qui n'ont pas été affectés à des éléments identifiables sont inscrits à l'actif du bilan. Ils sont amortis linéairement sur vingt ans s'ils sont antérieurs au 1^{er} janvier 2016.

Les écarts d'acquisition négatifs figurent en provisions pour risques et charges, et sont repris en résultat sur une durée de cinq années.

Des tests de perte de valeur sont réalisés pour les actifs incorporels au moins une fois par an. Lorsque la valeur nette comptable de ces actifs devient supérieure à leur valeur actuelle, déterminée sur la base de flux de trésorerie futurs actualisés, le groupe constate une dépréciation, imputée en priorité sur les écarts d'acquisition ou accélère le plan d'amortissement de l'actif incorporel.

4.3 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition. Elles sont amorties selon leur durée d'utilisation en linéaire sur les durées suivantes :

• Concessions, Brevets, Marques	1 à 4 ans
• Fonds commerciaux acquis et protégés juridiquement	Non amortis
• Autres immobilisations incorporelles	1 à 4 ans

Les fonds commerciaux non amortis sont soumis à un test de dépréciation effectué au moins une fois par an.

4.4 Frais de recherche et de développement

Néant.

4.5 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). Les frais d'acquisition ainsi que les coûts d'emprunts sont comptabilisés en charges.

Les éléments principaux d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés séparément lorsque leur durée d'utilité estimée est significativement différente. Ils sont amortis selon leur durée d'utilisation en linéaire sur les durées suivantes :

• Terrains	Non amortis
• Constructions (en fonction des différents composants)	5 à 20 ans
• Installations techniques, matériel et outillage	5 à 20 ans
• Autres immobilisations corporelles	1 à 10 ans

Dépréciation des immobilisations corporelles :

Conformément aux principes comptables en vigueur, la société réalise des tests de dépréciation dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Lorsque la valeur nette comptable de l'actif excède sa valeur recouvrable, une dépréciation est comptabilisée en charges.

4.6 Contrats de location financement

Les contrats de location, d'une valeur significative, qui ont pour effet de transférer substantiellement les risques et avantages inhérents à la propriété d'un bien au preneur (qualifiés de location-financement) sont retraités de la façon suivante :

- les actifs sont immobilisés à leur valeur d'origine ;
- la dette correspondante est identifiée sur une ligne séparée du bilan ;
- les paiements minimaux au titre de la location sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement du solde de la dette ;
- la charge financière est répartie sur les différentes périodes couvertes par le contrat de location de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant dû au passif au titre de chaque exercice.

4.7 Participations non consolidées

Les titres de participation des entreprises non consolidées sont évalués à leur coût d'acquisition, sous déduction éventuelle de provisions pour dépréciation. Ces dernières tiennent compte de la quote-part des capitaux propres détenue.

4.8 Stocks et travaux en cours

Dans l'activité de distribution, les stocks sont valorisés au prix d'achat net de toutes conditions négociées avec les fournisseurs et appliquées sur et hors factures.

Une provision pour dépréciation des stocks est constituée quand la valeur de réalisation est inférieure à la valeur brute des stocks.

4.9 Créances

Les créances sont évaluées pour leur valeur nominale. Elles ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de dépréciation pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

4.10 Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence. Pour les titres cotés, la valeur d'inventaire est comparée au cours de bourse à la clôture.

4.11 Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, le groupe a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légal, réglementaire, contractuel ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

4.12 Les engagements de retraite

Le groupe évalue une provision au titre de l'engagement en matière d'indemnités de départ à la retraite. Cet engagement de retraite est estimé selon la méthode rétrospective avec prorata-temporis qui s'appuie sur des statistiques d'espérance de vie, des probabilités de turn-over et sur des hypothèses actuarielles. Le passif net déterminé est provisionné.

Paramètres utilisés :

- | | |
|--|---|
| • Age de la retraite : | 67 ans |
| • Taux de revalorisation annuel des salaires : | 2 % |
| • Taux d'actualisation : | 2 % |
| • Table de mortalité : | TG 05 |
| • Convention collective appliquée : | convention du commerce de détail et de gros à prédominance alimentaire. |

4.13 Impôts différés

Le montant des impôts effectivement dus à la clôture de l'exercice est corrigé des impôts différés, calculés selon la méthode du report variable sur les retraitements pratiqués en consolidation ainsi que sur les différences temporaires existant entre le résultat comptable et le résultat fiscal. L'excédent des impôts différés actifs, y compris ceux se rapportant aux déficits reportables, sur les impôts différés passifs, déterminé par entité fiscale, est constaté dès lors que la probabilité de sa réalisation est établie.

Le taux d'impôt retenu pour l'exercice clos au 30 septembre 2017 est de 33,33 %.

4.14 Résultat par action

Le résultat par action est déterminé conformément à l'avis 27 de l'OEC. En l'absence d'instruments dilutifs, il représente la quote-part du Résultat net part Groupe pour une action.

CABINET MICHEL BAIZET
58 Avenue Debourg
BP 7075
69348 LYON CEDEX 07

ORIAL
Le Thelemos
12 et 15 Quai du Commerce
69336 LYON CEDEX 09

CHALONDIS
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 40.000 EUROS
SIEGE SOCIAL : ZI NORD
71100 CHALON-SUR-SAONE
519 585 137 RCS CHALON-SUR-SAONE

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES CONSOLIDES

POUR L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2017

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Exercice clos le 30 septembre 2017

Aux associés,

I - Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société CHALONDIS relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II - Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie «Responsabilités des Commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés» du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, de l'ouverture de l'exercice à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes.

III - Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note relative aux écarts d'acquisition de l'annexe des comptes consolidés concernant l'ajustement de l'écart d'acquisition et l'amortissement de sa valeur ajustée sur sa durée d'utilisation résiduelle (qui a été ramenée de 13, 5 à 10 ans).

IV - Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

V - Vérification des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du Président.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes consolidés.

VI - Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaires à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Président.

VII - Responsabilités des Commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de Commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

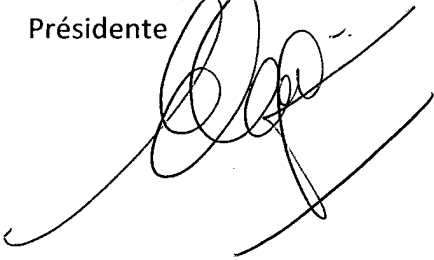
- Il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

- Concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Fait à LYON, le 12 mars 2018

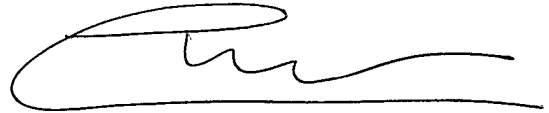
Pour SAS CABINET MICHEL BAIZET
Co-Commissaire aux comptes

Anne MARGIRIER
Présidente

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'A' followed by a series of loops and a long horizontal stroke extending to the left.

Pour SAS ORIAL
Co-Commissaire aux comptes

Michaël BRION
Fondé de pouvoirs

A handwritten signature in black ink, featuring a large, sweeping 'M' followed by a series of loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Bilan consolidé

ACTIF	Montant Brut	Dépréciation	30/09/2017	30/09/2016
Ecart d'acquisition I	22 372 738	1 293 701	21 079 037	12 937 012
Capital souscrit non appelé II				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets, droits similaires	113 449	103 614	9 835	6 409
Fonds commercial	3 631 295		3 631 295	13 526 295
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances, acomptes immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	389 477		389 477	389 477
Constructions	14 020 399	11 254 874	2 765 525	2 859 919
Installations techniques, matériel, outillage	3 805 386	3 235 597	569 789	704 961
Autres immobilisations corporelles	858 855	591 766	267 089	248 699
Immobilisations en cours	23 228		23 228	3 625
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Titres de participations				
Actifs nets en cours de cession				
Participations par mise en équivalence				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	1 417 269		1 417 269	1 409 422
Prêts	30 941		30 941	48 099
Autres immobilisations financières	106 522		106 522	102 931
TOTAL III	24 396 821	15 185 851	9 210 970	19 299 837
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	7 677		7 677	7 195
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	6 451 923		6 451 923	6 713 871
Avances et acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	467 855	31 196	436 659	188 754
Actifs d'impôts différés	304 581		304 581	247 337
Autres créances	3 616 576		3 616 576	3 169 801
Capital souscrit, appelé et non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Disponibilités	1 118 311		1 118 311	711 240
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	317 046		317 046	426 814
Liaison entité de gestion				
Liaison Titres				
Liaison Bilan				
TOTAL IV	12 283 969	31 196	12 252 773	11 465 012
Charges à répartir sur plusieurs exercices V				
Prime de remboursement des obligations VI				
Ecart de conversion actif VII				
Ecart d'arrondi actif VIII				-2
TOTAL GENERAL (I à VIII)	59 053 528	16 510 748	42 542 780	43 701 859

Bilan consolidé

PASSIF	30/09/2017	30/09/2016
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	40 000	40 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation		
Ecarts de réévaluation groupe		
Réserve légale	4 000	4 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	4 974 031	3 261 605
Réserve du groupe	-1 070 142	-255 552
Ecarts de conversion groupe		
Report à nouveau		
RESULTAT GROUPE	640 988	897 836
Subventions d'investissements		
Amortissement dérogatoires		
Autres provisions réglementées		
Titres en autocontrôle		
TOTAL I	4 588 877	3 947 889
INTERETS MINORITAIRES		
Intérêts hors groupe	47 832	95 131
Ecarts de conversion hors groupe		
Résultat hors groupe	6 501	6 062
TOTAL II	54 333	101 193
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL III		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour acquisitions de titres		
Provisions pour risques	40 000	173 003
Provisions pour charges	365 390	267 174
Provisions pour passif d'impôt différé		30 232
TOTAL IV	405 390	470 409
DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	23 580 110	26 197 467
Concours bancaires courants	4 362 968	3 912 681
Emprunts en crédit bail	65 573	116 881
Emprunts et dettes financières divers	18 080	18 079
Passif nets en cours de cession		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		1 380
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 777 916	5 975 634
Dettes fiscales et sociales	2 999 843	2 517 791
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	129 403	18 085
Autres dettes	559 492	378 128
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	792	46 241
TOTAL V	37 494 177	39 182 367
Ecarts de conversion passif	VI	
Ecart arrondi passif	VII	1
TOTAL GENERAL (I à VII)	42 542 780	43 701 859

Compte de résultat consolidé

COMPTE DE RESULTAT première partie	30/09/2017	30/09/2016
Ventes de marchandises	71 141 142	70 478 463
Rabais, remises, ristournes	-1 064 845	-1 107 395
VENTES MAGASIN	70 076 297	69 371 068
Achats de marchandises	56 281 023	56 167 285
Stock Initial de marchandises	6 713 871	6 179 416
Stock Final de marchandises	-6 451 923	-6 713 871
Retrocessions de marchandises		
Variation provision sur stock	31 196	
PRIX D'ACHAT MARCHANDISES VENDUES	56 574 167	55 632 830
MARGE SUR ACHATS	13 502 130	13 738 238
Redevance Centrale	1 479 763	1 321 111
Transports et frais sur achats	31 226	28 186
Emballages	-227	-135
Variation de stock d'emballages	-482	1 658
MARGE BRUTE	11 991 850	12 387 418
Ristournes sur achats	1 015 749	917 505
Participations publicitaires	1 517 157	1 225 862
RISTOURNES - PARTICIPATIONS PUBLICITAIRES	2 532 906	2 143 367
MARGE COMMERCIALE	14 524 756	14 530 785
Autres achats	1 201 119	1 191 628
Charges externes sur investissements	437 043	450 261
Autres charges externes	1 529 087	1 541 824
Publicité	680 291	706 933
Personnel extérieur	36 097	24 290
Salaires et appointements	5 447 617	5 338 660
Charges sociales et fiscales sur salaires	1 863 907	1 897 052
Autres impôts et taxes	1 145 910	1 111 868
Autres charges de gestion courante	43 052	18 448
Dotations aux amortissements	637 625	666 624
Dotations aux provisions d'exploitation	98 216	17 819
Reprises sur amortissements et provisions	-17 819	-55 494
Transferts de charges		
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	13 102 145	12 909 913
Autres produits	1 290 099	1 090 026
AUTRES PRODUITS	1 290 099	1 090 026
RESULTAT D'EXPLOITATION	2 712 710	2 710 898

Compte de résultat consolidé

COMPTE DE RESULTAT deuxième partie	30/09/2017	30/09/2016
Produits financiers	10 332	4 989
Charges financières s/emprunts	392 903	371 460
Autres charges financières	47 754	42 381
RESULTAT FINANCIER	-430 325	-408 852
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	2 282 385	2 302 046
Produits exceptionnels	244 545	253 400
Charges exceptionnelles	132 774	204 539
RESULTAT EXCEPTIONNEL	111 771	48 861
Impôts dus sur les bénéfices	540 441	452 979
Impôts différés sur les bénéfices	-87 475	32 766
RESULTAT DES SOCIETES INTEGREES	1 941 190	1 865 162
Résultat des sociétés mises en équivalence		
Dotations aux amortissements des écarts acquisitions	1 293 701	961 264
RESULTAT D'ENSEMBLE CONSOLIDE	647 489	903 898
RESULTAT GROUPE	640 988	897 836
RESULTAT HORS GROUPE	6 501	6 062
Résultat par action	161,87225	225,97450
Résultat dilué par action	161,87225	225,97450
Résultat par action avant dot. aux amortissements des écarts d'acquisitions	485,29750	466,29050

Variation de trésorerie consolidée

€	30/09/2017	30/09/2016
<u>FLUX DE TRESORERIE LIES A L'ACTIVITE</u>		
Résultat d'ensemble consolidé	647 489	903 898
<i>Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :</i>		
Résultat des sociétés mises en équivalence	-	-
Amortissements et provisions (hors provisions sur actif circulant)	1 896 554	1 377 802
Variation des impôts différés	(87 475)	32 766
Plus/moins values de cessions d'actifs nettes d'impôt	(288)	1 321
Autres charges sans incidence sur la trésorerie	-	-
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	2 456 280	2 315 787
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	-	-
<i>Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité :</i>		
Stocks nets de provision pour dépréciation	261 466	(532 797)
Créances d'exploitation nettes de provision pour dépréciation	(584 912)	(133 589)
Dettes d'exploitation	395 640	(84 635)
Variation du besoin en fonds de roulement	72 194	(751 021)
FLUX NET DE TRESORERIE LIES A L'ACTIVITE	2 528 474	1 564 766
<u>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT</u>		
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(449 906)	(168 183)
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	772	-
Variations des immobilisations financières	5 720	(6 915)
Variations des dettes sur immobilisations	111 318	14 904
Incidence des variations de périmètre	-	-
FLUX NET DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	(332 096)	(160 194)
<u>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT</u>		
Augmentation de capital en numéraire	-	-
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	-	-
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	-	(5 434)
Emissions d'emprunt	3 491 000	5 550 717
Remboursements d'emprunts	(6 030 594)	(8 034 914)
Variation des comptes courants	-	-
Variation des autres dettes financières	-	-
Variation des billets de trésorerie et comptes à terme de plus de trois mois	300 000	-
FLUX NET DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT	(2 239 594)	(2 489 631)
VARIATION DE TRESORERIE	(43 216)	(1 085 059)
TRESORERIE D'OUVERTURE	(3 201 441)	(2 116 382)
TRESORERIE DE CLOTURE	(3 244 657)	(3 201 441)
<u>Détail de la Trésorerie</u>		
Valeurs mobilières de placement	-	-
Disponibilités	1 118 311	711 240
- Comptes à terme de plus de trois mois	-	-
- Concours bancaires courants	(4 362 968)	(3 912 681)
Total Trésorerie	(3 244 657)	(3 201 441)

REGLES ET METHODES COMPTABLES

1. FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

Une opération de confusion de patrimoine de l'EURL De l'Horizon dans la SAS Chalondis a été réalisée en date du 1^{er} octobre 2016. Cette restructuration juridique n'a eu aucun effet sur les comptes consolidés arrêtés au 30 septembre 2017.

La société SAS Chalondis a remboursé par anticipation, pour un montant inférieur, le crédit vendeur souscrit pour financer l'acquisition des titres de la société SAS Chalon Immo. Ce montant de 405 K€, imputé sur la valeur des titres dans les comptes sociaux, a réduit d'autant l'écart d'acquisition constaté initialement sur l'acquisition de la SAS Chalon Immo.

Enfin, la société SAS Chalondis a inauguré un Drive en juin 2017.

2. PRINCIPES ET METHODES DE CONSOLIDATION

2.1 Référentiel comptable

Les comptes consolidés du Groupe sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur en France. Il a été fait application du règlement CRC 99-02 du 29/04/1999 relatif aux comptes consolidés des sociétés commerciales.

2.2 Règles de présentation

Les états financiers consolidés sont présentés en euros.

Les comptes consolidés du groupe ont été établis selon le principe du coût historique.

2.3 Changement de méthode

Les méthodes comptables appliquées par le Groupe dans les états financiers consolidés sont identiques à celles utilisées dans les états financiers consolidés de l'exercice clos le 30 septembre 2016.

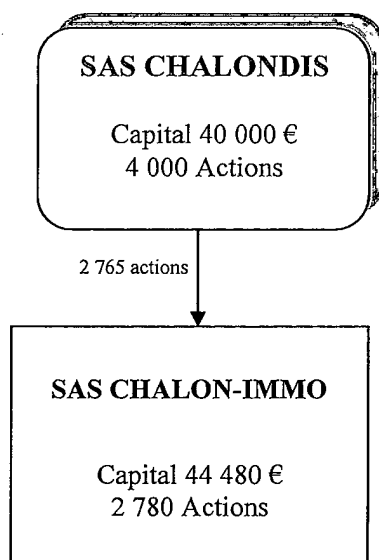
Aucun changement notable de méthodes et règles d'évaluation ou de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice, à l'exception du fonds de commerce qui a été reclassé en écart d'acquisition conformément au règlement ANC n°2015-06, relatif à l'inscription à l'actif des parts de marché acquises lors d'un regroupement d'entreprises.

2.4 Date de Clôture

Toutes les sociétés consolidées ont établi des comptes sociaux d'une durée de douze mois arrêtés au 30 septembre 2017.

3. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

3.1 Organigramme



3.2 Entreprises incluses dans le périmètre de consolidation

Les sociétés dans lesquelles le groupe exerce, directement ou indirectement, un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale.

La consolidation du groupe CHALONDIS comprend les comptes des sociétés suivantes :

Sociétés	Siège social	SIRET	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode de consolidation
SAS CHALONDIS	ZI Nord 71100 Chalon sur Saône	51958513700010	100.00	100.00	Société Mère
SAS CHALON-IMMO	ZI Nord 71100 Chalon sur Saône	38093793800013	99.46	99.46	Intégration globale

3.3 Variations de périmètre et des pourcentages d'intérêts

Il n'y a eu aucune variation de périmètre au cours de la période. Dans le cadre de l'opération de Transmission Universelle de Patrimoine (TUP), la SAS Chalondis a récupéré l'ensemble des actifs et passifs de la SAS De l'Horizon, filiale qui était détenue à 100% jusqu'au 30 septembre 2016. Cette restructuration juridique n'a eu aucun impact sur les comptes consolidés à fin septembre 2017.

3.4 Liste des entreprises non consolidées

Sociétés	Siège social	% de contrôle
SOCARA	6 rue du Marais 38280 Villette d'Anthon	2.98
SOFILEC RHONE ALPES	ZAC Chesnes la Noirée 75 avenue des Arrivaux 38070 St Quentin Fallavier	3.40
SCI APRAL	ZAC Chesnes la Noirée 75 avenue des Arrivaux 38070 St Quentin Fallavier	2.44
SCI ISSYLEC RHONE-ALPES	ZAC Chesnes la Noirée 75 avenue des Arrivaux 38070 St Quentin Fallavier	2.62

Ces sociétés n'entrent pas dans le périmètre de consolidation car la prise de décision ne se fait pas en fonction du pourcentage de détention dans le capital mais selon le principe 1 magasin = 1 voix. De plus, le résultat des centrales est enregistré en cours d'exercice en redevance dans les sociétés.

4. METHODES ET REGLES D'EVALUATION

4.1 Utilisation d'estimations

L'établissement des états financiers consolidés nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses pour l'évaluation de certains actifs et passifs, de produits et charges ainsi que d'engagements mentionnés en annexe. Ces estimations et hypothèses sont établies sur la base d'informations connues à la date d'établissement des comptes.

4.2 Écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition correspondent à la différence, lors de l'entrée dans le périmètre de consolidation, entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part acquise dans les justes valeurs des actifs et passifs à la date d'acquisition.

Les écarts d'acquisition positifs qui n'ont pas été affectés à des éléments identifiables sont inscrits à l'actif du bilan. Ils sont amortis linéairement sur vingt ans s'ils sont antérieurs au 1^{er} janvier 2016.

Les écarts d'acquisition négatifs figurent en provisions pour risques et charges, et sont repris en résultat sur une durée de cinq années.

Des tests de perte de valeur sont réalisés pour les actifs incorporels au moins une fois par an. Lorsque la valeur nette comptable de ces actifs devient supérieure à leur valeur actuelle, déterminée sur la base de flux de trésorerie futurs actualisés, le groupe constate une dépréciation, imputée en priorité sur les écarts d'acquisition ou accélère le plan d'amortissement de l'actif incorporel.

4.3 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition. Elles sont amorties selon leur durée d'utilisation en linéaire sur les durées suivantes :

• Concessions, Brevets, Marques	1 à 4 ans
• Fonds commerciaux acquis et protégés juridiquement	Non amortis
• Autres immobilisations incorporelles	1 à 4 ans

Les fonds commerciaux non amortis sont soumis à un test de dépréciation effectué au moins une fois par an.

4.4 Frais de recherche et de développement

Néant.

4.5 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). Les frais d'acquisition ainsi que les coûts d'emprunts sont comptabilisés en charges.

Les éléments principaux d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés séparément lorsque leur durée d'utilité estimée est significativement différente. Ils sont amortis selon leur durée d'utilisation en linéaire sur les durées suivantes :

• Terrains	Non amortis
• Constructions (en fonction des différents composants)	5 à 20 ans
• Installations techniques, matériel et outillage	5 à 20 ans
• Autres immobilisations corporelles	1 à 10 ans

Dépréciation des immobilisations corporelles :

Conformément aux principes comptables en vigueur, la société réalise des tests de dépréciation dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Lorsque la valeur nette comptable de l'actif excède sa valeur recouvrable, une dépréciation est comptabilisée en charges.

4.6 Contrats de location financement

Les contrats de location, d'une valeur significative, qui ont pour effet de transférer substantiellement les risques et avantages inhérents à la propriété d'un bien au preneur (qualifiés de location-financement) sont retraités de la façon suivante :

- les actifs sont immobilisés à leur valeur d'origine ;
- la dette correspondante est identifiée sur une ligne séparée du bilan ;
- les paiements minimaux au titre de la location sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement du solde de la dette ;
- la charge financière est répartie sur les différentes périodes couvertes par le contrat de location de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant dû au passif au titre de chaque exercice.

4.7 Participations non consolidées

Les titres de participation des entreprises non consolidées sont évalués à leur coût d'acquisition, sous déduction éventuelle de provisions pour dépréciation. Ces dernières tiennent compte de la quote-part des capitaux propres détenue.

4.8 Stocks et travaux en cours

Dans l'activité de distribution, les stocks sont valorisés au prix d'achat net de toutes conditions négociées avec les fournisseurs et appliquées sur et hors factures.

Une provision pour dépréciation des stocks est constituée quand la valeur de réalisation est inférieure à la valeur brute des stocks.

4.9 Créances

Les créances sont évaluées pour leur valeur nominale. Elles ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de dépréciation pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

4.10 Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence. Pour les titres cotés, la valeur d'inventaire est comparée au cours de bourse à la clôture.

4.11 Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, le groupe a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légal, réglementaire, contractuel ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

4.12 Les engagements de retraite

Le groupe évalue une provision au titre de l'engagement en matière d'indemnités de départ à la retraite. Cet engagement de retraite est estimé selon la méthode rétrospective avec prorata-temporis qui s'appuie sur des statistiques d'espérance de vie, des probabilités de turn-over et sur des hypothèses actuarielles. Le passif net déterminé est provisionné.

Paramètres utilisés :

- | | |
|--|---|
| • Age de la retraite : | 67 ans |
| • Taux de revalorisation annuel des salaires : | 2 % |
| • Taux d'actualisation : | 2 % |
| • Table de mortalité : | TG 05 |
| • Convention collective appliquée : | convention du commerce de détail et de gros à prédominance alimentaire. |

4.13 Impôts différés

Le montant des impôts effectivement dus à la clôture de l'exercice est corrigé des impôts différés, calculés selon la méthode du report variable sur les retraitements pratiqués en consolidation ainsi que sur les différences temporaires existant entre le résultat comptable et le résultat fiscal. L'excédent des impôts différés actifs, y compris ceux se rapportant aux déficits reportables, sur les impôts différés passifs, déterminé par entité fiscale, est constaté dès lors que la probabilité de sa réalisation est établie.

Le taux d'impôt retenu pour l'exercice clos au 30 septembre 2017 est de 33,33 %.

4.14 Résultat par action

Le résultat par action est déterminé conformément à l'avis 27 de l'OEC. En l'absence d'instruments dilutifs, il représente la quote-part du Résultat net part Groupe pour une action.

NOTES RELATIVES AU BILAN CONSOLIDE

Information sur les écarts d'acquisition

Un écart d'acquisition positif a été constaté lors de la prise de participation dans la SAS Chalon Immo.

Il est affecté à hauteur de 9 895K€ à un écart d'évaluation sur fonds de commerce. Le solde de l'écart d'acquisition d'une valeur de 19 225 K€ a été inscrit à l'actif et amorti sur une durée de vingt ans.

Conformément aux nouvelles règles comptables introduites par les règlements n°2015-06 et n°2015-07 de l'Autorité des Normes Comptables, applicables pour les exercices ouverts à compter du 1 janvier 2016, il a été établi ce qui suit :

- l'écart d'acquisition inscrit au bilan consolidé à la clôture de l'exercice précédent avait une durée limitée, mais non déterminable de façon fiable ; par conséquent, le groupe a pris l'option de conserver le plan d'amortissement antérieur.
- le fonds de commerce acquis lors de l'achat des titres Chalon Immo a été reclassé en écart d'acquisition pour sa valeur nette des intérêts minoritaires, soit 9 841 K€. Le groupe a pris l'option de continuer à ne pas amortir ce fonds de commerce.

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2017, la SAS Chalondis a remboursé par anticipation l'emprunt vendeur souscrit lors de l'acquisition des titres Chalon Immo pour un montant inférieur au montant total du capital restant dû. L'écart, soit 405 K€, est venu en déduction de la valeur des titres de la SAS Chalon Immo, conformément au contrat de cession initial.

Dans les états financiers consolidés, ce montant de 405 K€ a été constaté en déduction de la valeur de l'écart d'acquisition initialement constaté lors de la première consolidation de la SAS Chalon Immo, conformément au Régl. N°99-02 § 210.

Le montant ajusté de l'écart d'acquisition, correspondant à la valeur nette comptable de l'écart d'acquisition initialement constaté ajusté du montant de la correction du prix d'acquisition des titres SAS Chalon Immo est amorti sur sa durée d'utilisation résiduelle à la date de comptabilisation de l'ajustement, soit dix ans.

Ecarts d'acquisition positifs	Durée amortissement	Valeur brute	Cumul amortissements antérieurs	dotation amortissement de l'exercice	Valeur nette
CHALON-IMMO	10 ans	12 531 171	-	1 293 701	11 237 470
	non amorti	9 841 567	-	-	9 841 567
Total		22 372 738	0	1 293 701	21 079 037

Variation des écarts d'acquisition au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2017

	Valeur Brute	Amortissements	Valeur nette
Solde au 30 septembre 2016	19 225 281	6 288 269	12 937 012
Reclassement des parts de marché en écart d'acquisition	9 841 567	-	9 841 567
Réduction de la valeur des titres Chalon Immo	(405 841)	-	(405 841)
Ajustement de la valeur de l'écart d'acquisition suite à la réduction de valeur des titres Chalon Immo	(6 288 269)	(6 288 269)	-
Dotation aux amortissements de l'exercice	-	1 293 701	(1 293 701)
Solde au 30 septembre 2017	22 372 738	1 293 701	21 079 037

Rubriques	Ouverture	Correction à nouveaux	Acquisitions	Réévaluations	Cession	Virement	Apports, Fusions, Scissions	Variation de périmètre	Variation taux de change	Autres mouvements	Clôture
Ecart d'acquisition	19 225 281	(405 841)				3 553 298					22 372 738
ECARTS D'ACQUISITION	19 225 281	(405 841)				3 553 298					22 372 738
Frais d'établissement											
Frais de recherche et développement											
Concessions, brevets et droits similaires	166 523		8 154		61 228						113 449
Fonds commercial	13 526 295					(9 895 000)					3 631 295
Autres immobilisations incorporelles											
Immobilisations incorporelles en cours											
Avances, acomptes sur immo. incorporelles											
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	13 692 818		8 154		61 228	(9 895 000)					3 744 744
Terrains	389 477										389 477
Constructions	13 883 129		253 008		115 738						14 020 399
Installations techniques, matériel, outillage	3 904 784		67 947		167 345						3 805 386
Autres immobilisations corporelles	795 910		97 569		38 249	3 625					858 855
Immobilisations en cours	3 625		23 228			(3 625)					23 228
Avances et acomptes											
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	18 976 925		441 752		321 332						19 097 345
Titres de participations											
Actifs nets en cours de cession											
Participations par mises en équivalence											
Autres titres immobilisés	1 409 422	772	7 075								1 417 269
Prêts	48 099				17 158						30 941
Autres immobilisations financières	102 931		3 591								106 522
Créances rattachées à des participations											
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 560 452	772	10 666		17 158						1 554 732
TOTAL GENERAL	53 455 476	(405 069)	460 572		399 718	(6 341 702)					46 769 559

Rubriques	Ouverture	Correction Ouverture	Reprises	Réévaluations	Dotations	Virement	Apports	Variation Périmètre :	Variation Tx de change	Autres mouvements	Clôture
Ecart d'acquisition	6 288 269				1 293 701	(6 288 269)					1 293 701
ECARTS D'ACQUISITION	6 288 269				1 293 701	(6 288 269)					1 293 701
Frais d'établissement Frais de recherche et développement Concessions, brevets et droits similaires Fonds commercial Autres immobilisations incorporelles Immobilisations incorporelles en cours Avances, acomptes sur immo. incorporelles	160 114		61 283		4 783						103 614
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	160 114		61 283		4 783						103 614
Terrains Constructions Installations techniques, matériel, outillage Autres immobilisations corporelles Immobilisations en cours Avances et acomptes	11 023 210 3 199 823 547 211		115 253 167 345 38 249		346 917 203 119 82 804						11 254 874 3 235 597 591 766
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	14 770 244		320 847		632 840						15 082 237
Amortissements Dérégatoires											
AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES											
Primes de remboursements des obligations											
PRIMES DE REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS											
TOTAL GENERAL	21 218 627		382 130		1 931 324	(6 288 269)					16 479 552

Rubriques	Ouverture	Correction à nouveaux	Dotations	Reprises	Réévaluations	Virement	Apports, Fusions, Scissions	Variation de périmètre	Variation du taux de change	Autres mouvements	Clôture
Provisions capital appelé non versé											
AUTRES PROVISIONS RECLEMENTEES											
Provisions pour acquisition de titres											
Provisions pour risques	173 003			133 003							40 000
Provisions pour charges	267 174		98 216								365 390
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	440 177		98 216	133 003							405 390
Provisions sur frais d'établissement											
Prov. sur frais de recherche et développement											
Prov. sur conss, brevets et droits similaires											
Provisions dépréciation droit au bail											
Provisions dépréciation fond commercial											
Provisions sur autres immo. incorporelles											
Provisions sur immobilisations incorporelles en cours											
PROV. SUR IMMO INCORPORELLES											
Provisions sur terrains											
Provisions sur terrains en crédit bail											
Provisions sur constructions											
Provisions sur constructions en crédit bail											
Provisions sur immobilisations corporelles en cours											
PROV. SUR IMMO CORPORELLES											
Provisions sur titres de participation											
Prov. pour cess.actifs nets en cours											
Provisions sur titres mis en équivalence											
Provisions sur créances rattachées											
Provisions sur autres titres immobilisés											
Provisions sur prêts											
Provisions sur autres immobilis. financières											
PROV. SUR IMMO FINANCIERES											
Provisions sur stocks matières premières											
Provisions sur en cours de biens											
Provisions sur en cours de services											
Provisions sur stocks produits finis											
Provisions sur stocks marchandises											
PROV. SUR STOCKS ET EN-COURS											
Prov. sur avances et acptes versés sur cmde											
Provisions sur comptes clients											
Provision dépréciation clients douteux	17 819		15 982	2 605							31 196
Provisions sur autres créances											
Provisions charges constatées avan.											
Prov. sur valeurs mobilières de placement											
Provisions sur actions propres											
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	17 819		15 982	2 605							31 196
TOTAL GENERAL	457 996		114 198	135 608							436 586

Principales composantes des stocks

Rubriques	Valeur brute	Dépréciation				Valeur nette
		Ouverture	Dotation	Reprise	Autres mouvements	
Matières premières	7 677					7 677
En-cours de tiers						
En-cours de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises	6 451 923					6 451 923
TOTAL	6 459 600					6 459 600

Tableau de variation des capitaux propres

	Part du Groupe	Intérêts Minoritaires	Total
Total Capitaux propres au 30 septembre 2015	3 050 053	100 565	3 150 618
<u>Variations</u>			
Résultat de l'exercice 30/09/2016	897 836	6 062	903 898
Dividendes versés	-	(5 434)	(5 434)
Autres variations	-	-	-
<i>Total variations de l'exercice</i>	897 836	628	898 464
Total Capitaux propres au 30 septembre 2016	3 947 889	101 193	4 049 082
<u>Variations</u>			
Résultat de l'exercice 30/09/2017	640 988	6 501	647 489
Dividendes versés	-	-	-
Autres variations (1)	-	(53 361)	(53 361)
<i>Total variations de l'exercice</i>	640 988	(46 860)	594 128
Total Capitaux propres au 30 septembre 2017	4 588 877	54 333	4 643 210

(1) Reclassement du fonds de commerce en écart d'acquisition, pour sa valeur nette d'intérêts minoritaires conformément au règlement ANC n°2015-06, relatif à l'inscription à l'actif des parts de marché acquises lors d'un regroupement d'entreprises.

Créances et dettes par échéance

Créances par échéances

ETAT DES CREANCES	Montant brut	un an au plus	plus d'un an, moins de cinq ans	plus de cinq ans
		Montant	Montant	Montant
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Prêts	30 941	-	-	30 941
Autres immobilisations financières	106 522	-	-	106 522
Avances et acomptes versés sur commandes	-	-	-	-
Créances clients et comptes rattachés	428 873	428 873	-	-
Clients douteux	38 982	38 982	-	-
Créances fiscales et sociales	853 238	853 238	-	-
Autres créances	2 763 338	2 763 338	-	-
Charges constatées d'avance	317 046	317 046	-	-
Capital souscrit et appelé, non versé	-	-	-	-
TOTAL GENERAL	4 538 940	4 401 477	-	137 463

Dettes par échéances

ETAT DES DETTES	Montant brut	un an au plus	plus d'un an, moins de cinq ans	plus de cinq ans
		Montant	Montant	Montant
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	23 543 568	2 803 407	11 145 163	9 594 998
Intérêts courus sur emprunts	36 542	36 542	-	-
Concours bancaires courants	4 362 968	4 362 968	-	-
Emprunts en crédit bail	65 573	43 406	22 167	-
Emprunts et dettes financières divers	18 080	18 080	-	-
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	-	-	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 777 916	5 777 916	-	-
Dettes fiscales et sociales	2 999 843	2 999 843	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	129 403	129 403	-	-
Autres dettes	559 492	559 492	-	-
Produits constatés d'avance	792	792	-	-
TOTAL GENERAL	37 494 177	16 731 849	11 167 330	9 594 998

**NOTES RELATIVES AU
COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE**

Produits et Charges exceptionnels

Produits exceptionnels	30/09/2017	30/09/2016
Reprise de provision GALEC 2009-2010	129 975	
Remboursement CVAE 2014 à 2016	65 125	
Produit à recevoir CSPE Douane	44 645	
Reprise de provisions pour risques diverses	3 028	
Régularisations provisions et charges diverses		247 756
Produits sur exercices antérieurs	656	
Reprise provisions litige client		5 317
Remboursement IS, taxes et charges sociales		327
Produits exceptionnels divers	1 116	
Total produits exceptionnels	244 545	253 400

Charges exceptionnelles	30/09/2017	30/09/2016
GALEC 2009-2010	129 975	
Valeur nette comptable des immobilisations corporelles cédées	484	
Litiges clients voyages	200	
Pénalités et amendes	900	17 500
Diverses charges exceptionnelles	1 215	393
Transactions douanières		145 140
Valeur nette comptable des éléments d'actifs financiers cédés		1 320
Dotation provisions litiges prud'homaux		40 186
Total charges exceptionnelles	132 774	204 539

Ventilation des actifs et passifs d'impôts différés
--

	Actifs	Passifs	Solde
Différences temporaires	195 284	-	195 284
Ecritures de consolidation	151 381	42 084	109 297
Compensation par entité actif et passif ID	(42 084)	(42 084)	-
Total	304 581	-	304 581

Rapprochement de la charge totale d'impôt comptabilisée et de la charge théorique
--

Résultat avant impôt	1 100 455
Impôt théorique	366 818
Ecritures de consolidation non imposables	431 257
Charges définitivement non déductibles	8 346
Produits définitivement non imposables	(31 905)
Crédit net d'impôt mécénat	(11 753)
Quote-part de sociétés de personne non comptabilisée	9 322
Contribution additionnelle	3 916
Crédit d'impôt CICE	(318 710)
Suramortissement fiscal	(4 324)
Arrondis	(1)
Impôt effectif	452 967

Impôts Différés Actifs non comptabilisés

Nature	Montant	Impôt Différé Actif potentiel	Date d'expiration
Déficits reportables	néant		
TOTAL	-	-	

ENGAGEMENTS ET AUTRES INFORMATIONS

Engagements donnés

€	Montant 30/09/2017	Montant 30/09/2016
Avals et Cautions	8 419 755	3 825 748
Engagements liés à la responsabilité des associés	354 258	705 587

Dettes garanties par des sûretés réelles

€	Montant 30/09/2017	Montant 30/09/2016
Emprunts à taux fixe	8 636 952	5 878 588
Emprunts à taux variable	14 106 616	19 816 685

Information sur les parties liées

Aucune information significative n'est à mentionner concernant les transactions avec des entreprises liées non consolidées par intégration globale ou proportionnelle.

Evénements postérieurs à la clôture

Il n'y a pas d'événement significatif postérieur à la clôture devant faire l'objet d'une information spécifique.

Effectif moyen

	30/09/2017	30/09/2016
Cadres	29	22
Agents de maîtrise et techniciens	15	19
Employés	213	218
Ouvriers	-	-
Total effectif moyen	257	259

Rémunération des dirigeants

La rémunération des dirigeants n'est pas mentionnée car elle ferait état de salaires individualisés.

GROUPE CHALONDIS

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 40 000,00 Euros

Siège social : Zone Industrielle Nord
71100 CHALON SUR SAONE

R.C.S. : 519 585 137 RCS CHALON SUR SAONE
SIRET : 519 585 137 000 10

RAPPORT SUR LA GESTION
DU GROUPE CONSOLIDE
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 29 MARS 2018

EXERCICE CLOS LE
30 SEPTEMBRE 2017

Messieurs,

Nous vous communiquons le présent rapport pour vous présenter les comptes consolidés du groupe constitué par notre société la Société **CHALONDIS** et la société **CHALON IMMO**.

Ont été élaborés pour cet exercice, en conformité des textes en vigueur, les documents de synthèse prescrits par la loi, savoir : le bilan, le compte de résultat et l'annexe.

Le présent rapport est, conformément à la loi, destiné à vous rendre compte de la marche du groupe durant l'exercice écoulé et à vous faire part tant des événements particuliers survenus depuis la date de clôture dudit exercice que des perspectives d'avenir.

Il comporte en outre les indications et informations prescrites par les textes en vigueur.

Nous sommes bien entendu, à votre disposition, pour vous apporter toutes précisions utiles, et vous donner tous les renseignements complémentaires.

Nous examinerons successivement tous les points ci-après, nécessaires à votre information :

ACTIVITE DE L'EXERCICE

RESULTATS

STRUCTURE FINANCIERE

EVENEMENTS PARTICULIERS

EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

INDICATIONS LEGALES ET DIVERSES



ACTIVITE DE L'EXERCICE

Le chiffre d'affaires net hors taxes du groupe a atteint **70 076 297 Euros**. Vous pouvez ainsi constater une variation de 705 229 Euros par rapport à l'exercice précédent.

Les autres produits s'établissent à 1 290 099 €.

Le total des produits d'exploitation du groupe s'est donc élevé au cours de l'exercice à 71 366 396 €.

La variation constatée au titre des deux exercices successifs ressort à 905 302 €.

Cette variation appelle les commentaires suivants :

➤ Concernant la société CHALONDIS :

Le chiffre d'affaires de la société CHALONDIS est en progression de 2,92% par rapport à l'exercice précédent, revenant ainsi sur le niveau d'activité de l'exercice clos au 30/9/2015. Ses ventes de marchandises augmentent de 1,65 % sur l'exercice, ce qui est satisfaisant compte tenu de la tendance du marché de la grande distribution. Les productions vendues progressent de 12,38 % en raison de l'intégration du rayon voyage dans notre société suite à la dissolution sans liquidation de l'EVRL L'HORIZON et les autres produits de 40% (grâce aux produits de gestion courante).

La direction a pris le parti de diminuer le volume de tickets Leclerc par rapport à l'exercice précédent, afin d'augmenter la marge.

S'agissant du résultat d'exploitation de la société, celui-ci progresse dans de bonnes proportions (+16,83%) en dépit de l'augmentation du poste Salaires et traitements (+2,68%) et charges sociales (+2,14%), permettant de dégager une participation en hausse en faveur de nos salariés (290 K€).

Dans la mesure où la société n'a pas perçu cette année de revenus au titre de sa participation dans CHALON IMMO, ses produits financiers ne lui ont pas permis de compenser ses charges financières d'emprunt, dégageant ainsi un résultat financier déficitaire. En dépit de cette situation, le résultat net enregistré par la société reste très satisfaisant.

➤ Concernant la société CHALON-IMMO :

Les produits tirés de ses locations, en ce inclue la location gérance, se sont portés à 2 384 738 Euros au cours de l'exercice, et sont restés stables par rapport à l'exercice précédent.

La redevance de location gérance a été revalorisée de +0,43 % conformément aux dispositions contractuelles en vigueur.

La baisse de la CVAE et le recul des dotations aux amortissement (314 K€), ont permis de dégager un résultat d'exploitation est en hausse de 2,42 % par rapport à l'exercice précédent.

RESULTATS

Le total de nos produits d'exploitation s'élevant à 71 366 396 Euros, celui des charges de même nature s'établissant à 13 102 145 Euros, l'exercice se solde par un résultat d'exploitation du groupe bénéficiaire de **2 712 710 Euros**.

Les charges et les produits financiers ont quant à eux généré un résultat financier de -430 325 Euros.

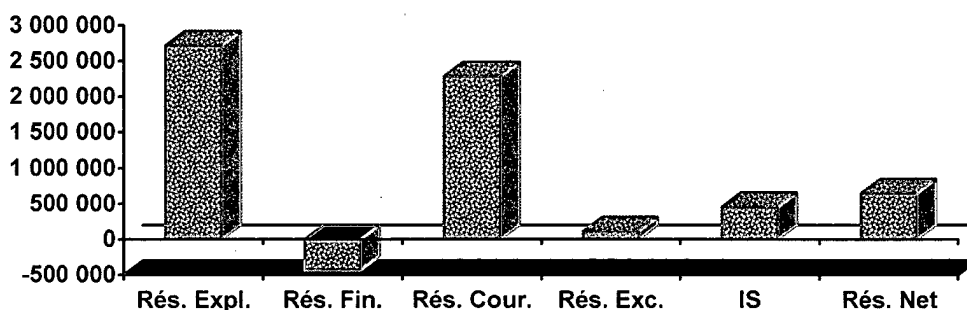
Ces deux stades de résultat ont concouru à un résultat courant avant impôt de **2 282 385 Euros**.

Des éléments d'ordre exceptionnel ont encore influencé ce résultat. Les produits et les charges de cette nature ont en effet généré un résultat exceptionnel de **111 771 Euros**.

Il y a lieu de noter que de ce résultat a été déduit l'impôt sur les sociétés tel qu'il résulte de la détermination de notre résultat consolidé pour 452 966 Euros.

L'exercice se solde en définitive par un **bénéfice d'ensemble consolidé de 647 489 Euros**.

Les éléments constitutifs de notre résultat final peuvent être illustrés par l'histogramme suivant :



STRUCTURE FINANCIERE

L'annexe comptable vous permet de prendre connaissance des règles et méthodes ayant concouru à l'élaboration des comptes consolidés, ainsi que des compléments d'information sur le bilan et le compte de résultat du groupe.

Nous nous bornerons par conséquent à vous indiquer les principales variations intervenues dans la situation active et passive de l'exercice écoulé.

a) Actif du bilan :

Les valeurs immobilisées nettes passent de 19 299 837 Euros à 9 210 970 Euros par l'effet des amortissements de l'exercice et du solde des acquisitions par rapport aux sorties d'immobilisations.

L'actif circulant figurant pour 11 465 012 Euros dans le bilan précèdent apparaît pour 12 252 773 Euros. Cette différence s'explique par la variation des valeurs stockées et des valeurs réalisables et disponibles.

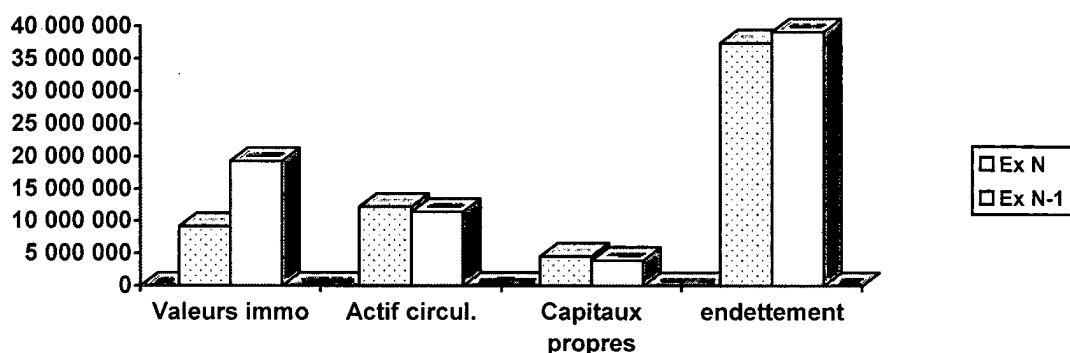
b) Passif du bilan :

Les capitaux propres du groupe après résultat de la période passent de 3 947 889 Euros à 4 588 877 Euros.

Les provisions pour risques et charges dont le solde à l'ouverture de l'exercice était de 470 409 Euros, apparaissent après les augmentations et diminutions de l'exercice indiquées dans l'annexe, pour 405 390 Euros.

L'endettement à court, moyen et long terme apparaît pour 37 494 177 Euros, il figurait au bilan de l'exercice précèdent pour 39 182 367 Euros Il comprend les charges à payer dont vous pourrez prendre connaissance dans l'annexe.

La variation des principales valeurs apparaissant dans le bilan de nos deux derniers exercices sociaux peut être représentée comme suit :



EVENEMENTS PARTICULIERS

▪ Concernant la société CHALONDIS :

- Suite à l'absorption de la société EVRL L'HORIZON, par voie de dissolution sans liquidation, il a été constaté un boni de TUP d'un montant de 154 K€ comptabilisé en produit financier,

- Comme chaque année, la société a pris une participation complémentaire de 471 parts sociales au capital de la société SOFILEC RHONE ALPES pour un montant de 7 065 € ; Elle a en outre fait l'acquisition d'une action au capital de la société FERNEX, qui exploite le point de vente de Sciez,

- Dans le cadre de la reprise du point de vente de SAINT PRIEST EN JAREZ, la société a apporté son cautionnement au titre des engagements bancaires de la société 7 NJ, envers 3 banques, et souscrit une action au capital de la société 7 NJ repreneuse,

- Dans le cadre du projet d'aménagement du centre commercial de la société CLAIRIDIS, la société a également apporté son cautionnement en faveur de cette dernière et la société SEEM, envers trois banques,

- Suite au remboursement anticipé l'exercice précédent de l'emprunt obligataire souscrit par la société CHALINVEST, par refinancement bancaire, il a été convenu avec les associés de ladite société de dissoudre puis liquider cette structure. Les opérations de clôture de liquidation sont actuellement en cours,

- la société CHALONDIS a refinancé par emprunt bancaire le remboursement anticipé du crédit vendeur que lui avait accordé la société DBS holding dans le cadre de la reprise du rachat des titres de la société CHALON IMMO,

- Il a également été pris acte de la résiliation de la convention de location gérance qui lui a été consentie par la société CHALON IMMO, à l'issue du remboursement de la dette senior relative à l'acquisition du point de vente, soit à horizon 2025,

- Le montant du CICE au titre de l'exercice est de 318 710€. Il a été porté au crédit du compte 699 – crédit d'impôts,

- Le montant des investissements de l'exercice s'est élevé à 573 K€, et ont concernés essentiellement des installations générales et agencement (pour 253 K€) cady et fruits et légumes.

- La société a repris une provision de 24 K€ au titre de RFA GALEC.

■ **Concernant la société CHALON-IMMO :**

- La société a repris une provision d'un montant de 106 K€, constituée au titre d'exercice antérieur au titre de RFA Galec 2009-2010, permettant de dégager un résultat exceptionnel en forte progression,

- La société a aussi enregistré des remboursements de CVAE pour des exercices antérieurs pour un montant de 66K€, permettant de dégager un résultat exceptionnel en forte progression,

- Il a été pris acte de la résiliation de la convention de location gérance que nous avons consentie à la société CHALONDIS, à l'issue du remboursement par cette dernière de la dette senior relative à l'acquisition du point de vente, soit à horizon 2025,

EVOLUTION PREVISIBLE ET

PERSPECTIVE D'AVENIR

Concernant la société CHALONDIS :

Depuis l'ouverture de l'exercice en cours, la société CHALONDIS constate un recul de son activité de l'ordre de 1,5 %. Sauf évènement exceptionnel, cette tendance devrait se confirmer sur l'ensemble de l'exercice. La société table donc sur une baisse de 2% de son CA hors carburant pour un résultat net stable en fin d'exercice.

En termes d'investissement, la société CHALONDIS projette d'investir dans de nouvelles étiquettes électroniques (300 K€), dans des nouvelles caisses automatiques (70 K€) et des scannettes (25 K€).

Enfin, la société CHALONDIS est en conflit avec le bailleur des locaux de son Drive. Elle a initié un contentieux et a obtenu en première instance la condamnation de son bailleur à réaliser des travaux sous astreinte de 50 € par jour de retard. A la date des présentes, le bailleur ne s'est toujours pas exécuté.

Concernant la société CHALON-IMMO :

Depuis l'ouverture de l'exercice actuel, les résultats enregistrés par la société CHALON-IMMO devraient être sensiblement identiques à ceux de l'exercice écoulé.

INDICATIONS LEGALES DIVERSES

Activités en matière de recherche et de développement

Nous vous indiquons à ce titre :

⇒ S'agissant de **CHALONDIS** :

En ce qui concerne les activités en matière de recherche et de développement, la société a maintenu la politique antérieurement mise en œuvre.

⇒ S'agissant de **CHALONS-IMMO** :

En ce qui concerne les activités en matière de recherche et de développement, aucune opération de ce type n'a été conduite au cours de l'exercice.



Nous espérons que les informations contenues dans le présent rapport vous auront permis d'obtenir la meilleure connaissance possible de la marche de notre groupe au cours du dernier exercice, de sa situation économique et financière et de son évolution prévisible.

Nous restons bien entendu, préalablement à la mise aux voix des résolutions inscrites à l'ordre du jour, à votre disposition pour vous apporter tous éclaircissements, et répondre à vos éventuelles questions.

LE PRESIDENT

CABINET JURIDIQUE SAONE-RHONE

SOCIETE D'AVOCATS

Charles BOMPAY
Joël DEZARNAUD
Jean-François CHRONOWSKI
Stéphanie GIRAUD
Bernard BRIOUDE
Pierre-Eric BABIN
Christine ETIEMBRE
Ludovic GIROUD

Avocats Associés

Catherine MOUTTE
Pascale SALAMIN-GARCIA
Bérengère TARGE
Anne JOUANNAIS-BERTONCINI
Boris de CHAMPS
Anne BAUJARD
Jonathan CARREZ
Christophe CURT
Anne-Sophie EMY
Véronique SZYMCZAK
Julie LUCET

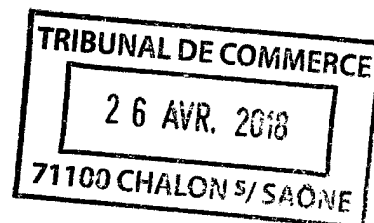
Avocats N/REF. : 25/A/2007

Barreau de Lyon - Toque 688

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE

4 Rue Emiland Menand
Palais de Justice
71100 CHALON SUR SAÔNE

Francheville,
Le 24 Avril 2018



Monsieur et Cher Maître,

Conformément aux dispositions de l'article L 232-23 du code de Commerce, nous vous prions de bien vouloir trouver, sous ce pli, les documents relatifs à l'approbation des comptes consolidés au 30 Septembre 2017 de la Société par Actions Simplifiée :

* GROUPE CHALONDIS

dont le siège social est à 71100 CHALON SUR SAÔNE Zone Industrielle Nord

R.C.S. : 519 585 137 RCS CHALON SUR SAÔNE

SIRET : 519 585 137 000 10

destinés à être annexés au Registre du Commerce et des sociétés.

Nous vous en remercions et vous prions d'agréer, Monsieur et Cher Maître, l'expression de nos sentiments distingués.

Joël DEZARNAUD

Pierre-Eric BABIN

P.J : un chèque de 46,37 Euros.

Siège social : Parc du Chater - 1, avenue du Chater, Bât. E1, BP 33, 69340 FRANCHEVILLE (entrée angle rue de la Garenne)

Plan accès : www.saone-rhone.com - Tél. 04 72 38 31 60 - Fax 04 78 34 81 62

S.E.L.A.S au Capital de 593 502 Euros - 790 184 279 R.C.S LYON

ALLIURIS

ALLIANCE OF INTERNATIONAL BUSINESS LAWYERS